

CHAPITRE 7

RAPPORT SUR UNE ÉTUDE DE CAS - TANZANIE

Fortidas Bakuza et Clarence Mwinuka

Ce livre souligne l'importance de soutenir le leadership en DPE basé en Afrique et une littérature africaine dans le domaine du DPE. Les chapitres 7 et 8, rédigés par des diplômés du programme de l'UVDPE, illustrent leur potentiel. Ce chapitre rédigé par Fortidas Bakuza (ASS-3) et Clarence Mwinuka (ASS-2), est un rapport sur la Tanzanie, axé essentiellement sur les principales contributions du Réseau tanzanien pour le développement de la petite enfance (TECDEN), une organisation dont la création et les activités dans le temps sont étroitement associées à l'initiative de l'UVDPE. Le chapitre suivant rédigé par Foster Kholowa (ASS-2) et Francis Chalamanda (ASS-1), est axé sur le Malawi mettant en lumière ses initiatives d'éducation et de formation en DPE. Ces deux rapports offrent des détails sur le pays et un rapport de première main que l'on ne trouve pas dans les aperçus généraux donnés dans les autres chapitres. Et élément important, ils fournissent également des données concrètes sur le potentiel de promotion des capacités du modèle de l'UVDPE--vu sous l'angle des dirigeants africains.

Introduction/vue d'ensemble

Ce chapitre raconte l'histoire remarquable des progrès du DPE en Tanzanie entre 2000 et 2012, mettant en lumière le rôle essentiel que peut jouer un réseau multisectoriel et multi-organisationnel dans la promotion du bien-être de l'enfant et pour faire avancer le développement des capacités d'EPT. Il raconte également l'histoire des participants à l'UVDPE qui au fil des cohortes, et en travaillant avec des collègues au gouvernement, des ONG, des établissements d'enseignement, et la société civile, ont joué un rôle de leadership essentiel dans ces évolutions.

En 1998, juste avant le lancement de l'UVDPE, la Tanzanie se classait 134^e sur 158 pays en matière d'indice du développement humain des Nations unies (IDH) (PNUD, 1998). Le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans était estimé entre 150 et 161 pour 1000 (Ahmed et al., 2002) — un taux très élevé comparé à d'autres pays en développement à l'époque (URT, 2000). Les revenus des familles étaient en diminution, notamment dans les régions rurales, où vivaient 76 % de la population et/où 87 % de la population étaient pauvre (indicateurs du développement de la Banque mondiale). La fourniture de services éducatifs était inadéquate, et les enfants avaient un accès très limité à l'enseignement primaire (Ahmed, Kameka, Missani, & Salakana, 2002).

Cependant, malgré ces défis, en l'an 2000, quelques nouvelles perspectives et initiatives de politique ont vu le jour en Tanzanie. Une ces initiatives était le programme de développement de l'éducation, une approche sectorielle de l'éducation conçue pour s'attaquer au système alors fragmenté d'intervention éducative, incluant le système de DPE (Ahmed et al., 2002). Dans le cadre de ce processus, les principales parties prenantes dans l'éducation, la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation devaient être impliquées dans le développement des nouvelles initiatives.

En parallèle de ces évolutions, plusieurs initiatives internationales, y compris la Convention des Nations unies sur les droits de l'enfant (1990), l'Education pour tous (1990, 2000), et les Objectifs du millénaire pour le développement (2000) relevaient le profil du DPE en Tanzanie et dans d'autres pays en Afrique subsaharienne. Cette sensibilisation croissante s'est accompagnée d'une reconnaissance à plus grande échelle de la nécessité d'avoir un personnel formé dans le domaine du DPE. Ainsi, le renforcement des capacités de l'équipe clé du DPE au niveau national dans le gouvernement et la société civile a été érigé comme priorité importante en Tanzanie.

La Tanzanie avait indiqué son intérêt pour le développement des capacités de DPE en 1999 lors de la conférence sur le DPE à Kampala, et avait établi de solides contacts au fur et à mesure que le processus de développement de l'UVDPE avançait en 2000. En 2000/2001, lorsque le directeur de l'UVDPE s'est rendu en visite dans les pays qui avaient exprimé un intérêt pour le programme, plus d'une douzaine d'organisations ont assisté à une réunion d'information et de planification tenue à l'Unicef et organisée par Chanel Croker, le fondateur d'AMANI ECD⁷. Le mouvement de lancement de l'UVDPE coïncidait avec un renouveau d'intérêt pour le DPE en Tanzanie, et des personnes clés ont été

⁷ *Egalement appelé quelquefois AMANI ECCD.*

identifiées dans de multiples secteurs en tant que participants potentiels. Entre 2001 et 2010, trois cohortes tanzaniennes—13 personnes au total, représentant à la fois la Tanzanie et Zanzibar—ont participé à l'UVDPE. La première cohorte (ASS-1) se composait de quatre participants, occupant tous des postes à haut niveau au sein du gouvernement et dans des ONG. L'ASS-2 se composait de cinq participants travaillant pour le gouvernement, dans des établissements d'enseignement supérieur, ou des organisations de la société civile. Les quatre participants de l'ASS-3 étaient employés dans des organisations similaires.

Avant de commencer le programme UVDPE, l'ensemble des 13 participants se sont engagés à rester en Tanzanie et à continuer à travailler dans le large domaine de l'enfant et de la famille, après leur diplôme. Pendant qu'ils suivaient le programme UVDPE, et conformément à la philosophie du programme, ces 13 professionnels ont travaillé à temps plein sur des projets qui répondaient aux principales priorités nationales et ont collaboré à la construction du DPE dans l'agenda de tous les programmes nationaux de développement, une approche qu'ils ont poursuivie après l'obtention du diplôme à la fin du programme. Ainsi, à un moment clé de l'histoire de la Tanzanie, le programme de l'UVDPE a pu aider les participants tanzaniens à introduire des changements importants dans le DPE dans leur pays. Une de ces réalisations a été la création du Réseau de développement de la petite enfance de la Tanzanie (TECDEN). Ce chapitre présente l'histoire de la création de TECDEN— et des nombreux développements de programmes et de politique que TECDEN a aidé à mobiliser entre 2000 2012.

Création du Réseau Tanzanien de développement de la petite enfance (TECDEN)

En décembre 2000, le groupe qui devait par la suite devenir le TECDEN s'est rencontré pour la première fois. La création de ce groupe fait suite à une série de réunions inter organisationnelles sur le DPE organisées pour discuter de la participation de la Tanzanie dans le programme UVDPE. AMANI ECD était essentiel pour organiser ces réunions et autres développements associées au développement du réseau DPE. En tant qu'ONG nationale soutenue par l'Unicef, et le gouvernement, et en tant qu'organisation avec la base de DPE la plus solide, AMANI a souvent pris la tête de l'organisation de réunions pour discuter de questions de DPE en Tanzanie. Les premières réunions organisées par AMANI ECD ont permis de créer un réseau de personnes et d'organisations compétentes et conscientes travaillant dans le domaine du DPE. Cette collaboration du gouvernement et des parties prenantes du DPE, gouvernementales et non-gouvernementales, a identifié huit objectifs pour soutenir le DPE en Tanzanie, dont l'un était de « développer et maintenir un réseau de DPE actif à travers

des liens institutionnels solides entre les organisations concernées par le DPE » (TECDEN, 2004).

En 2001, une des premières activités du réseau a été de proposer quatre participants tanzaniens pour le programme ASS -1, qui ont tous été acceptés. La plupart des candidats éventuels de l'UVDPE étaient des membres importants du réseau, ou étaient sur le point de devenir membres. Un participant de l'ASS -1 –et un membre important du réseau en rapide évolution –était le défunt George Kameka, alors Commissaire des affaires du bien-être social en Tanzanie. Kameka, dans son travail et dans ses études à l'UVDPE, se préoccupait du fait que la majorité des approches de l'intervention publique étaient axées sur les secteurs individuels (par exemple, santé et éducation) sans explicitement prendre en compte les compatibilités et incohérences entre ces secteurs. Kameka a recommandé que les groupes de réflexion et les groupes de travail sur le DPE s'organisent autour de thèmes techniques particuliers (par opposition aux secteurs spécifiques), une approche holistique qu'il considérait importante pour aider à assurer que les programmes DPE répondent aux besoins des enfants (Kameka, 2004).

Les idées de Kameka ont été très importantes dans la période de formation du réseau entre 2000 et 2004. Le 5 septembre 2001, le réseau a organisé une table ronde des parties prenantes clés du DPE sur le thème *Vers un chemin commun pour le DPE en Tanzanie (Towards a Common Path for ECD in Tanzania)*, notamment des représentants à haut niveau du gouvernement des trois ministères concernés par le DPE. Suite à cette discussion, en décembre 2001, le ministère du développement communautaire, du genre et des enfants a été nommé ministère de coordination des questions DPE, obtenant le soutien du réseau pour organiser les futures discussions sur le DPE. En février 2002, un comité de coordination a été nommé, incluant les représentants à haut niveau du gouvernement, des secteurs de la santé, de l'éducation, du bien-être social et du développement communautaire, ainsi que des agences des Nations unies et des ONG.

En août 2002, le ministère de l'éducation et de la culture préparait son rapport pour la VIII conférence des ministres de l'éducation des états membres africains de l'ADEA (MINEDAF) (devant se réunir à Arusha, Tanzanie) sur les progrès des objectifs de l'Education pour tous (EPT). À ce moment-là, le réseau avait réussi à faire pression avec succès sur le coordinateur EPT pour soutenir sa position selon laquelle la Tanzanie devait encore s'occuper du premier objectif de l'EPT identifié lors de la conférence sur l'EPT à Dakar en 2000 : l'éducation et la protection de la petite enfance. En 2002, une réunion de parties prenantes

EPT DPE a été organisée, réunissant la plus large représentation des secteurs jamais vue en Tanzanie. Suite à cette réunion, le réseau a formé un groupe de travail EPT DPE pour rédiger le plan d'action de la Tanzanie. En octobre 2002, le groupe de travail a permis le développement d'une Session spéciale sur le DPE au MINEDAF VIII et a créé de nombreux documents de plaidoyer en faveur de l'EPT DPE et de stratégies à travers le réseautage régional, national et international.

En bref, ce qui avait commencé comme un comité inter-organisationnel est graduellement devenu un réseau informel mais de plus en plus influent, pour se transformer en TECDEN, un réseau national de parties prenantes publiques et non publiques du DPE, engagées à renforcer le soutien au développement de la petite enfance au niveau national à travers le réseautage, l'échange d'informations, la sensibilisation et le plaidoyer. Au moment de son enregistrement formel en tant que société en 2004, les objectifs spécifiques du TECDEN étaient :

- Influencer la politique et le développement de programme ;
- Jouer un rôle d'encadrement dans les initiatives DPE ;
- Contribuer au développement du programme d'enseignement et de formation en DPE ;
- Renforcer les capacités des organisations basées dans la communauté et qui travaillent sur le DPE ;
- Promouvoir la collaboration intersectorielle ;
- Etudier, rechercher, documenter et diffuser des informations ;
- Piloter, documenter et diffuser des informations sur les expériences communautaires en DPE pour influencer le développement futur du secteur ; et
- Etablir des liens avec la planification du développement du secteur ministériel. (TECDEN, 2004)

En 2004, George Kameka a terminé sa thèse de maîtrise, sur le thème *Améliorer la coopération et la coordination multisectorielle pour soutenir les programmes de développement de la petite enfance en Tanzanie*, et est devenu le premier président du Comité directeur national du TECDEN. Dans les années qui ont précédé et qui ont suivi la création formelle du TECDEN, l'approche holistique du DPE mettait l'accent sur le programme de l'UVDPE et a élargi les activités du réseau. La participation de Kameka dans l'UVDPE et TECDEN, ainsi que celles d'autres membres de la cohorte de l'UVDPE se renforçaient mutuellement. Ainsi, dans le reste de ce chapitre, toute mention

de la participation de TECDEN dans un processus est de facto, une mention de l'implication des participants de l'UVDPE. Ci-dessous nous décrivons en détails les réalisations les plus remarquables entre 2002 et 2012 de TECDEN et d'autres partenaires tanzaniens dans le DPE.

Inclusion du DPE dans la stratégie nationale de croissance et de réduction de la pauvreté

Entre 2002 et 2004, la Tanzanie était dans un processus de développement d'une stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté (SNCRP). Le TECDEN a mobilisé les parties prenantes du DPE du pays pour promouvoir l'inclusion des questions de DPE dans la SNCRP. Cette stratégie de pression et de plaidoyer a donné des résultats : 40 % de la SNCRP concernaient les questions relatives au DPE—impressionnant pour un secteur qui jusqu'à quelques années auparavant n'avait jamais figuré sur l'écran radar du gouvernement.

En développant la SNCRP, le gouvernement de Tanzanie a consulté un large éventail de parties prenantes. TECDEN et AMANI ECD ont mobilisé les parties prenantes du DPE à travers des e-mails, des réunions et des ateliers qui proposaient que les principales priorités soient incluses dans la SNCRP. L'inclusion du DPE dans la SNCRP I and II était une réalisation importante pour le secteur du DPE en Tanzanie et une réponse au vibrant appel—notamment entre 2000 et 2004—au gouvernement à apporter une réponse coordonnée aux questions du DPE. La SNCRP a proposé des liens plus solides entre les services qui ciblent les jeunes enfants, incluant la malnutrition, le soutien psychologique et l'enseignement pré primaire. La SNCRP a également proposé le développement d'un cadre de politique pour une collaboration multisectorielle dans les services de DPE. L'adoption de la SNCRP en 2005 (République unie de Tanzanie, 2005), a ouvert la voie à un processus cohérent et coordonné des services de DPE impliquant l'ensemble des parties prenantes (République unie de Tanzanie, 2007).

Développement d'une stratégie nationale de DPE

A partir de la fin de 2004, plusieurs analyses et ateliers ont été organisés pour lancer le développement d'une stratégie nationale dans le domaine du DPE. Tout au long de ces processus, un consensus a émergé sur les conditions préalables nécessaires au développement de stratégies nationales.

Pour informer le processus de développement de la stratégie de DPE, l'équipe de soutien au pays pour le DPE et le VIH/sida a commandé le développement de *l'Analyse et recommandations politiques sur le développement de la*

petite enfance et le VIH/sida en Tanzanie et à Zanzibar (Policy analyses and recommendations on Early Childhood Development and HIV/AIDS in Mainland Tanzania and Zanzibar) (Vargas-Barón, 2004). Les objectifs de cette analyse étaient les suivants :

- Identifier et évaluer les politiques, les plans, les directives et les lois existantes concernant les jeunes en Tanzanie et à Zanzibar ;
- Déterminer si ces dernières reflètent les droits et le bien-être des jeunes enfants ; et
- Evaluer l'ampleur de l'intégration du DPE dans les cadres VIH/sida et vice versa ; et
- Fournir des recommandations pour le développement de cadres de politiques nationales pour le DPE et le VIH/ sida en Tanzanie et à Zanzibar.

Tout en identifiant les principales lacunes dans la législation, la politique, l'harmonisation et la coordination, cette analyse a également insisté sur la forte capacité de la Tanzanie à s'attaquer à ces défis. Le rapport recommandait le développement immédiat de cadres politiques pour le DPE et le VIH/sida, de plans annuels pour la mise en œuvre de cadres politiques, de nouvelles lignes directrices pour la mise en œuvre des programmes dans les plans annuels, et une législation pour appliquer les cadres politiques et les plans d'action. En outre, l'analyse a identifié les domaines et les sujets à inclure dans les cadres politiques.

Un second document, *Evaluation de la situation des jeunes enfants pour le développement de la petite enfance et le VIH/sida en Tanzanie continentale et à Zanzibar (Assessment of the Situation of Young Children for Early Childhood Development and HIV/AIDS in Mainland Tanzania and Zanzibar)* (Ara, 2005), a également servi de base au développement de la stratégie nationale de DPE. L'analyse de la situation a identifié la situation actuelle des jeunes enfants dans les contextes communautaires et de la famille, les réponses communautaires au DPE et au VIH/sida, et les lacunes dans les données, les défis importants et les recommandations spécifiques pour le développement de cadres nationaux d'action pour le DPE et le VIH/sida. L'analyse a conclu que les systèmes publics de collecte de données ne reflétaient pas les besoins des enfants dans les premières années, et que la mise en œuvre de programmes se penchant sur les besoins des jeunes enfants exigerait une collaboration entre les ministères concernés. L'analyse de la situation a recommandé divers points d'action dans ces domaines et a proposé des indicateurs de DPE pour le suivi et l'évaluation.

Ces analyses importantes (Vargas-Barón, 2004; Ara, 2005) ont eu une grande influence à l'époque et restent des références importantes à ce jour, notamment pour la promotion d'une réponse intégrée aux questions de DPE. Suite à leur publication en 2004 et 2005, divers ministères publics, notamment le ministère de l'éducation et de la formation professionnelle (MEFP) et le ministère du développement communautaire, du genre et des enfants (MDCGE) ont pris les rênes pour mettre en œuvre les recommandations de deux rapports, en commençant par une série de consultations nationales.

En février 2006, le ministère de l'enseignement primaire MdEFP a organisé un atelier consultatif de parties prenantes pour assurer une compréhension commune de l'importance et de l'ampleur du DPE, et arriver à un accord sur les points forts et les points faibles des politiques de DPE existantes et les moyens d'aller de l'avant, et d'élaborer des recommandations pour améliorer les ressources humaines, le développement du programme d'enseignement, les relations de plaidoyer avec les parties prenantes, et le financement des activités de DPE. Les participants aux ateliers ont convenu de la nécessité d'une politique exhaustive qui attribuerait des rôles aux parties prenantes concernées. Les participants ont également convenu que le DPE devait être vu de manière holistique. Et enfin, les participants à l'atelier recommandaient l'élaboration d'un cadre pour la politique nationale de DPE sous la direction du bureau du premier ministre.

Peu après l'atelier, le MDCGE a organisé un atelier de réflexion *Vers une stratégie nationale intégrée pour le développement de la petite enfance*, (*Towards an Integrated National Strategy for Early Childhood Development*), qui rassemblait des éléments sur le développement d'une stratégie nationale de DPE, incluant l'identification des contenus, des parties prenantes clés, l'alignement avec la SNCRP, et les étapes du processus de développement de la stratégie. Les participants à l'atelier ont convenu qu'il était nécessaire d'établir un cadre parapluie pour compléter les éléments de DPE de la SNCRP, et créer une instance de coordination nationale du DPE de haut profil. Les participants ont discuté d'une large série de questions de DPE et ont recommandé un cadre pour la stratégie, les composantes clés de la stratégie, les instances de mise en œuvre et les mécanismes de financement.

Ces deux ateliers ont confirmé la nécessité de créer un consensus sur la vision holistique de l'enfant et la nécessité de développer une stratégie de DPE exhaustive. Les participants aux deux ateliers ont convenu de la nécessité d'une structure nationale de coordination. En outre, les deux ateliers ont identifié des étapes très similaires dans la voie vers l'avant. Pour capitaliser sur ces

réalisations, le MDCGE a organisé une réunion de parties prenantes du DPE en juillet 2006 pour compiler les recommandations des ateliers, confirmer qu'elles étaient appropriées, et élaborer un plan d'action pour guider leur mise en œuvre. À cette réunion, les parties prenantes ont confirmé que le MDCGE est l'instance la plus appropriée pour mener et coordonner ce processus.

En réponse à la SNCRP, le gouvernement de Tanzanie, en collaboration avec d'autres parties prenantes dans le domaine du DPE a convenu de développer un mécanisme pour répondre aux besoins des nourrissons et des jeunes enfants de manière holistique, une approche en faveur de laquelle la communauté DPE avait fortement plaidé entre 2000 et 2005. Les mécanismes existants pour s'attaquer aux problèmes DPE étaient limités par des efforts qui se recoupent et l'absence de partage d'information entre les ministères et les départements travaillant sur le DPE. Plusieurs suggestions ont été faites pour un mécanisme de coordination, notamment la formation d'une commission indépendante sur le DPE sous la direction du Bureau du premier ministre. Et enfin, un accord a été conclu pour développer une stratégie nationale de DPE pour :

- Intégrer les politiques des divers secteurs qui s'intéressent aux besoins des enfants, y compris des enfants les plus vulnérables ; donner une orientation claire à chaque secteur de manière intégrée ;
- Identifier les lacunes importantes dans les politiques et la fourniture de services DPE;
- Donner une orientation claire à chaque secteur de manière intégrée; et
- Améliorer la mise en œuvre, la coordination, le suivi et l'évaluation des interventions de DPE.

La stratégie nationale a identifié quatre domaines principaux à traiter : le développement des ressources humaines, la fourniture de services, le développement de programmes d'enseignement, et le suivi et l'évaluation (Bakuza, 2010). En outre, la stratégie a proposé une structure de gouvernance multisectorielle qui incluait (a) un comité directeur interne composé des secrétaires permanents de cinq ministères clés du DPE, de partenaires du développement et d'organisations de la société civile ; (b) un comité technique composé des directeurs des ministères DPE clés et du coordinateur national de TECDEN; et (c) trois sous-comités pour le développement de programmes d'enseignement, le développement des ressources humaines et la fourniture de services.

Initiative de fourniture conjointe de services de DPE

Au début de 2007, le MdEFP avec le soutien de l'Unicef, a coordonné le premier atelier sur le développement de l'initiative de fourniture conjointe de services DPE, une première étape dans la mise en œuvre d'une stratégie nationale de DPE. Cette initiative qui doit être mise en œuvre par trois ministères clés du DPE et TECDEN, a été lancée en juin 2007 par la Première Dame de Tanzanie, Mama Salma Kikwete. Assistaient à ce lancement, les ministres de l'éducation et de la formation professionnelle, du développement communautaire, du genre et des enfants et de la santé et des services sociaux, ainsi que les membres du Parlement, les partenaires du développement (notamment l'Unicef et l'Unesco), les organisations de la société civile, des universités, des parents et des enfants. Le lancement de cette initiative de fourniture conjointe de services de DPE allait de pair avec le lancement national du Rapport de suivi mondial sur l'éducation pour tous (EPT) 2007. L'Initiative répondait à une variété de recommandations pour améliorer le DPE en Tanzanie, notamment :

- La nécessité d'un programme de fourniture de services intégrés axés sur les enfants et leurs familles;
- Un programme de fourniture de services culturellement appropriés qui capitalisent sur les modèles de résolution de problèmes communautaires informels existants ;
- La reconnaissance du renforcement des capacités en tant qu'élément crucial pour se pencher sur tous les niveaux de responsabilités dans le domaine du DPE de manière concurrente et incrémentale ;
- La nomination de « points focaux » de DPE dans trois ministères clés du développement communautaire, du genre et des enfants, de l'éducation et de la formation professionnelle, et de la santé et du bien-être social ; et
- Le développement et la mise en œuvre de systèmes de suivi et d'évaluation pour assurer et maintenir une fourniture de services de grande qualité.

En outre, une structure de coordination nationale à niveaux multiples, a été créé pour l'Initiative de fourniture conjointe de services de DPE. Le premier niveau est le comité interministériel, composé des Secrétaires permanents de tous les ministères clés, de représentants des partenaires du développement, et TECDEN (représentant les organisations de la société civile). Le deuxième niveau se compose de directeurs et de commissaires des ministères clés. Le troisième niveau est le niveau du Secrétariat national, qui se compose de « personnes focales » de tous les ministères clés de DPE. Le Secrétariat national

est le mécanisme clé pour le lancement de l'agenda du DPE et est chargé de surveiller la mise en œuvre de tous les plans agréés. La majorité des membres du Secrétariat sont des diplômés de l'UVDPE, œuvrant pour renforcer l'efficacité de la communication sur les questions de fourniture de services de DPE. Depuis son lancement en 2007, l'Initiative de fourniture conjointe de services de DPE a été pilotée dans neuf districts en Tanzanie continentale pour préparer l'élargissement à l'ensemble du pays.

Développer une politique de DPE intégrée

La plus importante de toutes les initiatives de DPE de 2000 à 2012 a peut-être été la création d'une politique de DPE intégrée, et exhaustive. Les politiques, notamment la Politique de développement de l'enfant (1996) et la Politique d'éducation et de formation (1995), étaient spécifiques ou s'intéressaient peu aux premières années, faisant plus attention aux questions affectant les enfants plus âgés. Alors que le DPE a commencé à susciter de plus en plus d'attention au plan national, les Tanzaniens ont reconnu la nécessité d'une politique de DPE intégrée pour orienter la mobilisation des ressources, qui pourrait être utilisée comme base pour fixer des normes pour la mise en œuvre des activités DPE. En particulier, les partenaires DPE reconnaissaient l'importance de développer une politique pour aider à définir le partenariat et guider le partage des ressources entre les différents acteurs dans le gouvernement et à l'extérieur.

Plusieurs activités ont permis de stimuler le développement d'une politique nationale de DPE. Par exemple, en 2008, la Tanzanie a hébergé une conférence de l'Afrique orientale et australe pour suivre la mise en œuvre du Rapport mondial de suivi 2007 sur l'Éducation pour tous, sur le thème *Fondations solides : Protection et éducation de la petite enfance (Strong Foundations: Early Childhood Care and Education)*. La conférence était organisée conjointement par le gouvernement de Tanzanie, les partenaires du développement, et TECDEN. A l'ouverture de la conférence, le Vice-Président de la République unie de Tanzanie était l'invité d'honneur. TECDEN, au nom des organisations de la société civile d'Afrique orientale et australe, a également lu une déclaration à l'ouverture. La Tanzanie hébergeait cette conférence sous-régionale en partie pour apprendre à connaître les succès et défis des autres pays d'ASS, mais aussi pour créer un forum d'échange d'informations et pour accroître les opportunités de promouvoir l'agenda du DPE en Tanzanie et au-delà.

Tous les pays participants, y compris la Tanzanie ont mis en exergue des questions de DPE qui exigeaient une attention immédiate dans leur pays. Les participants ont noté la nécessité de cadre de politique à l'échelon de la nation

pour renforcer la collaboration entre les gouvernements, les partenaires de développement, les organisations communautaires et les organisations non-gouvernementales travaillant avec et pour des enfants. Les participants ont également proposé la révision du programme d'enseignement à tous les niveaux, notamment au niveau de l'enseignement pré primaire et primaire, pour refléter les liens entre la nutrition et d'autres considérations de DPE et promouvoir des approches exhaustives, participatives pour s'attaquer à ces défis.

La conférence sous régionale de 2008 a permis d'intensifier les appels des parties prenantes tanzaniennes de DPE en faveur d'une politique de DPE intégrée. La majorité des pays qui avaient assisté à la conférence avaient des politiques de DPE, certains avaient des cadres de politique pour le DPE, et quelques-uns étaient en train de finaliser une politique de DPE, ou un cadre de politique. Après la conférence, le gouvernement a commencé à développer une politique DPE intégrée pour diriger une approche holistique (Bakuza, 2010). Entre 2008 et 2009, TECDEN a mobilisé les parties prenantes du DPE à travers le pays pour offrir une première contribution au développement de la politique. L'Unesco et l'Unicef ont montré leur intérêt à soutenir le processus de révision des politiques existantes et l'évolution ultérieure d'une nouvelle politique spécifique DPE.

Et, le développement en 2009 de *la loi sur le droit de l'enfant (Law of the Child Act)* a complété le développement d'une politique de DPE intégrée, ainsi que plusieurs initiatives de DPE à la même époque. De manière générale, cette loi a vu le jour en réponse aux efforts intenses de lobbying des différentes agences et coalitions d'enfants en Tanzanie. La loi reconnaît et fixe des normes pour la fourniture de services pour la petite enfance en Tanzanie.

Au moment de la rédaction de ce texte, la politique intégrée de DPE de la Tanzanie reste un projet dans ses derniers stades. Le gouvernement a également pris l'engagement d'intégrer le DPE dans d'autres politiques, stratégies et programmes. Lorsqu'elle sera mise en œuvre, la politique intégrée de DPE devrait promouvoir des programmes préscolaires et pour la protection des enfants appartenant à la communauté, une transition douce des programmes de la petite enfance vers l'enseignement primaire, et un suivi et une évaluation améliorés des interventions de DPE.

Initiatives régionales de développement de la petite enfance de la Tanzanie

En 2012, la Tanzanie a organisé *Le première biennale du Forum national tanzanien sur le développement de la petite enfance* qui a été officiellement inaugurée par le deuxième vice-président de Zanzibar et à laquelle ont assisté

quatre ministres ayant des responsabilités de DPE. Le forum a insisté sur la transition du développement de politique vers le développement et la mise en œuvre de programmes. Ce forum national de DPE rassemblait les avocats à haut niveau de l'ensemble du pays pour s'assurer que les programmes de DPE répondent au contexte local, ont suffisamment de ressources et sont mis en œuvre en temps opportun. Un des objectifs du forum était de compléter le développement d'un cadre pour la mise en œuvre du programme et de la politique. Le forum a donné la possibilité aux représentants du gouvernement de présenter leur projet de plan au public, d'avoir un retour d'information des parties prenantes, et de discuter d'éventuels élargissements du plan. Un autre objectif du forum était de forger des partenariats entre les fournisseurs privés, les entreprises, la société civile et les partenaires du développement pour un soutien technique et financier aux initiatives de DPE. En particulier, le forum a cherché à obtenir le soutien du secteur des entreprises privées pour une initiative de responsabilité sociale à grande échelle qui devait renforcer la survie et la productivité à long terme des enfants Tanzanie. Et enfin, le forum devait offrir aux parties prenantes la possibilité d'échanger des connaissances sur les défis, les barrières, les opportunités et les succès. Comme le public n'est en général pas au courant de la plupart des initiatives planifiées mises en œuvre par le gouvernement et d'autres parties prenantes, le forum a également donné au gouvernement la possibilité de partager les informations et de solliciter la contribution du public pour les initiatives en cours et futures de DPE.

Lors de la conclusion du forum national sur le DPE, une déclaration (République unie de Tanzanie, 2012) a été publiée, signée par le Bureau du premier ministre (administrations régionales et gouvernement local), et quatre autres ministres du gouvernement (finances, développement communautaire, genre et enfant ; éducation et formation professionnelle ; et santé et bien-être social), indiquant l'engagement du gouvernement à :

- Renforcer le leadership et la gestion du DPE au niveau national ;
- Accroître les ressources pour les programmes de DPE ;
- Renforcer les partenariats en DPE ;
- Renforcer la coordination intersectorielle au niveau national ; et
- Renforcer les capacités des individus et des instituts à assurer la fourniture de services de DPE de qualité.

À ce jour, TECDEN continue à activement représenter les organisations de la société civile dans des réunions à haut niveau du gouvernement et des partenaires du développement, à la fois aux niveaux national et international. La

participation de la Tanzanie à ces réunions et à ces forums reflète une plus grande reconnaissance par la communauté internationale des progrès considérables et du leadership de la Tanzanie sur les questions de DPE. Ces conférences et ces réunions sont également une occasion pour les dirigeants tanzaniens de haut niveau d'échanger avec et d'apprendre d'autres leaders du DPE dans le monde. Les décideurs à haut niveau qui ont participé à ces réunions ont eu tendance à fortement soutenir les mesures de renforcement du DPE en Tanzanie, illustrant le pouvoir des activités du réseau TECDN à influencer le DPE « sur le terrain ».

Conclusion

Dans les 15 dernières années, et plus particulièrement depuis l'an 2000, la Tanzanie a parcouru un long chemin. Le succès des différentes initiatives décrites dans ce chapitre est le résultat de nombreux efforts concertés de différentes parties prenantes—et il est essentiellement le résultat du choix des Tanzaniens à travailler ensemble. Le succès des parties prenantes du DPE dans le développement et le maintien d'un réseau national méritent des louanges et le TECDEN continue à les rassembler. L'histoire du TECDEN est une bonne étude de cas du développement des capacités de DPE pour l'Afrique. Rassemblés au départ par AMANI ECD en l'an 2000 pour identifier les participants au programme de l'UVDPE qui était sur le point d'être lancé, les participants du programme initial et des programmes suivants ont créé un cadre de leadership qui non seulement a permis l'évolution du TECDEN, mais plus largement du DPE en Tanzanie. Ces leaders, travaillant avec les principaux partenaires du développement, notamment l'Unicef, l'Unesco, la Banque mondiale, la Fondation Aga Khan et la Fondation Bernard van Leer, ont beaucoup contribué au succès des initiatives locales. Cependant, en tant que pays, la Tanzanie a encore un long chemin à parcourir pour réaliser le potentiel du domaine de DPE. Pour répondre aux objectifs de DPE qui ont été fixés, un fort leadership aux niveaux national et local reste essentiel. L'engagement du gouvernement Tanzanien à investir dans le secteur du DPE et à renforcer les partenariats doit être soutenu et encouragé par toutes les parties prenantes. Et enfin, avec le temps, d'autres capacités de promotion des opportunités pour les individus, avec des stratégies pour renforcer les établissements d'apprentissage, permettront d'assurer la fourniture de services de DPE de grande qualité en Tanzanie. L'accent mis sur la promotion et la construction de capacités nationales de formation et d'éducation a été l'une des caractéristiques clés des efforts de DPE au Malawi, comme nous le verrons dans le chapitre suivant.

Références:

- Ahmed, A. M., Kameka, G., Missani, B., & Salakana, L. (2002). *Tanzania: Country report for ECDVU*. Manuscrit non publié.
- Ara, S. (2005). *Assessment of the situation of young children for early childhood development and HIV/AIDS in mainland Tanzania and Zanzibar*. Rapport non publié.
- Bakuza, F. (2007). *Development of participatory and evidence-based ECD networking and communication strategies in Tanzania*. Rapport non publié, ECDVU.
- Bakuza, F. R. (Avril 2010). *The status of early childhood development in Tanzania and beyond*. Discours de cloture de la Conférence annuelle de l'Association of Early Childhood Education International (ACEI), Phoenix, Arizona.
- Kameka, G. A. (2004). *Improving multisectoral cooperation and coordination in support of early childhood development programs in Tanzania*. Thèse de maîtrise non publiée, Université de Victoria.
- Muller, U. E. (Mai 2006). *Compilation of recommendations and conclusions from the ECD process in Tanzania*. Rapport non publié.
- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (1998) *Human Development Report 1998*. New York: Oxford University Press.
- République Unie de Tanzanie (RUT). (2005). *National strategy for growth and reduction of poverty (NSGRP)*.
- République Unie de Tanzanie (RUT). (2000). *Women and Gender Development Policy*: République Unie de Tanzanie.
- République Unie de Tanzanie. (2007). *Joint-sectoral ECD service delivery initiative*.
- République Unie de Tanzanie. (2008). *Eastern and Southern Africa sub-regional conference on the follow-up of the implementation of 2007 EFA global monitoring report: EFA Goal 1: Strong foundations - early childhood care and education*.
- République Unie de Tanzanie. (2008). *Formulation of an integrated early childhood development policy in Tanzania - A concept note*.

République Unie de Tanzanie. (2012). *The first biennial national forum on early childhood development - declaration.*

TECDEN. (2004, révisé 2008). *Tanzania Early Childhood Development Network Constitution.*

Vargas-Barón, E. (2004). *Policy analyses and recommendations on early childhood development and HIV/AIDS in mainland Tanzania and Zanzibar.* Rapport non publié.